Frc 3.14583

14583
Case
FRC
12185

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

AU PRÉSIDENT

DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

LE GÉNÉRAL LAUBADÈRE,

COMMANDANT LA QUINZIÉME DIVISION MILITAIRE.

Au quartier-général d'Amiens, le 23 germinal de l'an 6 de la République française, une et indivisible.

CITOYEN PRÉSIDENT,

J'AI été chargé par les commissaires des guerres et les militaires de tout grade employés dans ma division d'offrir au gouvernement une somme de 6,000 francs provenant de leurs épargnes.

Je me suis en conséquence rendu à Paris pour re-

mettre cette somme entre les mains du ministre de la guerre, qui l'a lui-même mise à la disposition du Directoire, pour être convertie en six actions de 1,000 fr. chacune, qui seront distribuées aux veuves et orphelins des militaires, qui les premiers trouveront une mort honorable dans l'expédition contre l'Angleterre.

Salut et respect.

Signé de la main gauche, G. F. LAUBADÈRE.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal an 6.